

Etude de la lettre aux Romains

2ème soirée

2 - La justice de Dieu (3, 21 - 4, 25)

Rappel sur le début de la Lettre: le thème général est résumé dans les v. 16-17: l'universalité du salut, et le salut par la foi. Et l'essentiel de la première moitié de la première partie, étudiée précédemment, peut être résumé ainsi: tous les hommes sont injustes, les Juifs comme les autres, pour avoir refusé de connaître Dieu, alors qu'ils en sont capables par leur intelligence. Même la Loi qu'ont reçue les Juifs ne les rend pas justes, elle permet seulement de manifester leur injustice. C'est dans ce cadre que Paul poursuit son raisonnement, en montrant que c'est par la foi seulement que tous les hommes peuvent être sauvés.

Y a-t-il des questions?

Cette deuxième moitié de la première partie de la Lettre aux Romains peut être étudiée en 2 étapes: Rm 3, 21-31 expose l'idée de Paul, et Rm 4 apporte la preuve scripturaire qui permet à Paul d'affirmer son idée.

2.1 - justice, Loi et foi.

Lecture à haute voix de Rm 3, 21-31.

Nous avons là la face positive de ce qui précédait: comme Paul a montré que tous les hommes sans exception sont injustes devant Dieu, il montre maintenant qu'ils sont tous justifiés, sans distinction. Ce qui intervient ici, c'est la foi, liée à la gratuité du salut apporté. Il est beaucoup question de justice, de foi et de Loi.

La justice de Dieu: par 3 fois, Paul la présente comme étant «manifestée» ou «montrée»: alors que Dieu n'avait pas beaucoup montré sa justice auparavant, «maintenant» (v. 21), «au temps présent» (v. 26), il la manifeste pleinement. Auparavant, c'était le «temps de la patience de Dieu» (v. 26), c'est-à-dire que Dieu avait «passé condamnation sur les péchés commis jadis» (v. 25 trad. BJ), il «avait laissé impunis les péchés d'autrefois» (TOB). Ce n'était pas encore vraiment un pardon, plutôt une non-imputation, en vue d'un pardon définitif qui arriverait avec le Christ. Dieu manifeste vraiment sa justice, en justifiant les hommes, c'est-à-dire en les rendant justes, alors qu'ils étaient injustes. C'est bien le Christ qui a valu la purification du péché, l'expiation, c'est ce que signifie le v. 25: le Christ a été l'instrument de l'expiation en étant comme le propitiatoire, le couvercle de l'arche sur lequel était répandu une fois par an le sang du sacrifice (cf. Lv 16, 2.14.15). La sacrifice de l'Ancienne Alliance était imparfait, il ne purifiait que les péchés d'Israël et il devait être renouvelé chaque année. Maintenant, la purification par le Christ est valable pour tous les hommes, et définitive. Paul parle de «rédemption»(v. 24): c'est le même mot que pour la libération d'Egypte et le retour de l'exil à Babylone, ainsi que pour le pardon des péchés. Israël, grâce aux Prophètes, avait découvert que la libération que Dieu offrait à son peuple, d'abord comprise comme matérielle, était profondément une libération du péché. Cette promesse a trouvé son «accomplissement» dans le Christ (v. 24).

Etude de la lettre aux Romains

2ème soirée

Et c'est par la foi que les hommes sont bénéficiaires de cette rédemption, qu'ils sont justifiés par le Dieu juste qui révèle sa justice, on l'entend 3 fois: v. 22: «par la foi en Jésus Christ»; littéralement, il s'agit ici de la foi *de* Jésus Christ, sa fidélité et son obéissance parfaites à son Père, qui bénéficie à «tous ceux qui croient» (v. 22); v. 25: «moyennant la foi», et v. 26: «celui qui se réclame de la foi en Jésus». La manière pour les hommes d'être justifiés, de bénéficier de la rédemption acquise par Jésus, c'est la foi. On est donc sauvés par le Christ, au moyen de la foi. Et c'est un don parfaitement gratuit, sans la Loi mais «par la faveur de sa grâce» (v. 24), c'est ce qui est développé dans le paragraphe suivant (vv. 27–31): personne ne peut se glorifier d'être sauvé, puisque tous sont sauvés uniquement par la foi. Ceux qui connaissaient la Loi n'ont pas pu être sauvés en accomplissant la Loi, comme il a été vu précédemment. Donc tous, Juifs et non-Juifs sont sous le même régime, ils sont sauvés par la foi. Deux principes sont à la base de la réflexion de Paul: la justification est gratuite, et Dieu est unique. Se repose alors une question, qui ressemble à celle du début du chapitre 3: Paul remet-il en cause la valeur de la Loi en affirmant que la foi seule apporte la salut? Ce serait renier le judaïsme, or Paul le Pharisien reste juif. La suite va lui permettre de montrer qu'il ne remet pas en cause la Loi, au contraire, ce qu'il affirme était déjà vrai auparavant.

2.2 – l'exemple d'Abraham.

Paul montre qu'Abraham, le père du peuple juif, celui qui a reçu la circoncision emblématique du judaïsme, a eu la foi, avant même d'être circoncis. En cela il est le père des croyants, avant même d'être le père des circoncis. Et l'Écriture dit qu'il est juste, non pas à cause de la circoncision, mais à cause de la foi. Sa descendance elle-même bénéficie de la promesse qui lui a été faite, celle de recevoir le monde en héritage, non pas grâce à la Loi, mais grâce à la foi. Cela rejoint la gratuité évoquée auparavant: la promesse faite par Dieu est un don gratuit, qui ne suppose pas une justice liée à la Loi, mais qui est reçue par la foi.

La foi d'Abraham est mise en évidence par son attitude devant la promesse faite par Dieu: Dieu a promis une descendance nombreuse à Abraham qui était déjà vieux, avec un corps marqué par la mort, comme celui de son épouse. Abraham «a cru contre toute espérance», en acceptant une promesse de vie dans une situation de mort. On peut extrapoler et penser à la foi en la résurrection, qui n'était pas envisagée à l'époque d'Abraham, mais la puissance de Dieu, qui lui permet d'accomplir ce qu'il a promis (v. 21), éclatera lors de la résurrection de Jésus, sur laquelle Paul termine, ce qui lui permet de revenir de l'exemple d'Abraham à la situation actuelle (retour au «nous» qui avait été employé en 4, 1).

La perle du jour(qu'on peut apprendre par cœur): «tout ce que Dieu a promis, il est assez puissant ensuite pour l'accomplir» (Rm 4, 21).

A retenir cette fois: Dieu montre sa justice en justifiant les hommes injustes, par leur foi en Jésus.

Pour aller plus loin : lire ce qui concerne le propitiatoire: Lv 16.

Prochaine soirée : Mardi 11 novembre à 20h30 à la cure (jusqu'à 21h45), sur le chapitre 5 de la Lettre aux Romains (à lire à l'avance, en notant les questions qui peuvent se poser).